



COMMUNE DE GIBLOUX

Secrétariat général
Route de Grenilles 6
Case postale 70
1726 Farvagny

Téléphone 026 411 96 00
Téléfax 026 411 96 10
administration@commune-gibloux.ch

AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES

Si vous avez recours à un professionnel et que les branches sont amenées directement chez ETA Fragnière Sàrl à Estavayer-le-Gibloux par votre jardinier ou paysagiste, la Commune de Gibloux paie les frais de traitement des branches, sans le transport, **uniquement lorsqu'il s'agit d'une taille annuelle normale.**

Dans l'idéal, la livraison directe devrait se faire uniquement lorsque le volume produit dépasse la tonne ou environ 10 m³. L'horaire d'ouverture est le suivant :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le samedi matin sur rendez-vous

Toutefois, afin de contrôler les dépôts et pour régler les factures, nous vous demandons de passer sur la plateforme de pesage de l'entreprise ETA Fragnière Sàrl et de bien vouloir remplir la carte de contrôle ci-dessous pour justificatif.

Cette carte devra être jointe au bulletin de pesage que votre jardinier ou paysagiste signera. Elle devra impérativement être annexée à la facture que l'entreprise ETA Fragnière Sàrl adressera à la Commune.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le Conseil communal de Gibloux



COMMUNE DE GIBLOUX

Secrétariat général

BON

Carte de contrôle – Elimination des déchets verts

Nom du propriétaire : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA – Localité : _____

Genre de déchets :	Entreprise mandatée :
Gazon <input type="checkbox"/>	
Branches <input type="checkbox"/>	
Poids	Responsable : _____

Lieu et date : _____ Signature du propriétaire : _____